

FEUILLET EXPLICATIF

Pour implanter des installations de production d'électricité renouvelable sur les terres du domaine de l'État, le titulaire d'une lettre d'intention délivrée par le Gouvernement du Québec qui a conclu un contrat de vente d'énergie renouvelable à la suite d'un appel au marché d'Hydro-Québec ou d'un distributeur d'électricité situé hors Québec, ou avec un fournisseur d'électricité qui a conclu un contrat de vente d'énergie dans le cadre d'un tel appel au marché ou à la suite d'un programme d'achat d'électricité renouvelable doit présenter une demande pour l'obtention d'une réserve de superficie.

Le contractant qui a conclu un contrat de gré à gré pour la vente d'électricité renouvelable peut également présenter une demande pour l'obtention d'une réserve de superficie applicable aux terres du domaine de l'État requises pour la réalisation de son projet.

Pour obtenir une réserve de superficie, vous devez remplir ce formulaire.

DOCUMENTS EXIGÉS

L'ensemble des documents sont exigés lors du dépôt de la demande.

Une demande incomplète ne sera traitée qu'à la réception des documents manquants.

Si la demande d'une réserve de superficie découle d'un contrat de vente d'électricité renouvelable à la suite d'un appel au marché ou à la suite d'un programme d'achat d'électricité renouvelable, elle doit indiquer à quel appel au marché ou programme d'achat d'électricité renouvelable le projet est destiné ainsi que la date projetée de mise en service des installations.

Si la demande découle d'un contrat de gré à gré, elle doit identifier le contractant et préciser la destination de l'électricité. Si le contractant n'est pas un distributeur d'électricité, mais un fournisseur d'électricité, une preuve écrite du contrat entre le fournisseur d'électricité et un tel distributeur doit aussi être fournie. Dans tous les cas, une copie du contrat de vente d'électricité avec le distributeur d'électricité ou une preuve écrite de ce contrat doit être transmise par le demandeur.

La demande doit être accompagnée d'un plan de localisation des terres du domaine de l'État visées sur une carte à une échelle de 1 : 20 000 ou plus et des fichiers de formes.

Elle doit aussi préciser le nombre et l'emplacement des installations de production d'électricité renouvelable projetées, le nombre de mégawatts (MW) projetés, les superficies d'occupation du sol nécessaires à chaque installation et les voies d'accès.

Elle doit également être accompagnée d'un plan d'affaires du projet et de tout autre document ou information démontrant ses répercussions du point de vue du développement durable, notamment quant aux aspects environnemental, social et économique (structure de l'entreprise et partenariat, plan de financement, délai de réalisation, retombées économiques à l'échelle locale et régionale, investissement, emplois temporaires et permanents par catégorie, impact sur le développement des filières d'énergies renouvelables au Québec, impacts environnementaux, acceptation du projet par le milieu, etc.).

Une résolution désignant la personne autorisée à agir au nom de l'organisation est également requise. Pour obtenir un modèle de résolution, veuillez consulter Quebec.ca.

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts peut exiger tout autre document ou renseignement qu'il juge nécessaire pour l'étude de la demande.

PAIEMENT DES FRAIS

Si la demande de réserve de superficie est consécutive à une lettre d'intention, aucuns frais ne sont exigibles pour le dépôt et l'étude de la demande.

Si la demande de réserve de superficie n'est pas consécutive à une lettre d'intention, les frais exigés pour le dépôt et l'étude d'une demande sont de **1 017,53 \$** (frais d'administration + frais d'analyse (885 \$) + taxes) et sont non remboursables. Pour le paiement des frais, deux possibilités s'offrent à vous :

- Le paiement en ligne pour une demande soumise par courriel, dans un tel cas, veuillez attendre l'accusé de réception;
- Le paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre du **ministre des Finances du Québec** pour une demande soumise par la poste, dans un tel cas, veuillez joindre le paiement à votre demande.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les renseignements personnels sont recueillis aux fins d'application des lois, des règlements et des programmes sous l'autorité de la ministre des Ressources naturelles et des Forêts.

Pour une demande électronique, le formulaire rempli et signé, accompagné des documents complémentaires exigés doit être envoyé par courriel à droit.terre.publique@mrnf.gouv.qc.ca.

Pour une demande postale, le formulaire rempli et signé, accompagné des documents complémentaires exigés doit être retourné à l'adresse :

Centre de services du territoire public
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau E -323
Québec (Québec) G1H 6R1

POUR PLUS D'INFORMATION

Consultez le site Web Quebec.ca ou contactez le Centre de services du territoire public

Par téléphone : 1 844 282-8277 (sans frais)

Par courriel : droit.terre.publique@mrnf.gouv.qc.ca



► Avant de remplir ce formulaire, merci de lire le feuillet explicatif

Merci d'écrire en lettres moulées

1 IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Nom : _____

2 ADRESSE

Numéro d'immeuble, rue, bureau : _____

Ville, province : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Téléphone (autre) : _____

3 REPRÉSENTANT(E) D'UNE PERSONNE MORALE

Nom du (de la) représentant(e) : _____

Fonction : _____

Adresse courriel : _____

4 LOCALISATION DU TERRAIN DEMANDÉ

Région administrative : _____

Municipalité régionale de comté (MRC) : _____

Municipalité : _____

Coordonnées géographiques

Latitude : _____ Longitude : _____

5 SIGNATURE

Je déclare avoir pris connaissance du feuillet explicatif et avoir fourni des renseignements exacts.

x _____
SIGNATURE

_____ Année Mois Jour